

Les défis à la gouvernance participative

**Le cas de la pollution chimique à Brescia
(Italie)**

Bruna De Marchi

ISIG- Institut de sociologie internationale de Gorizia

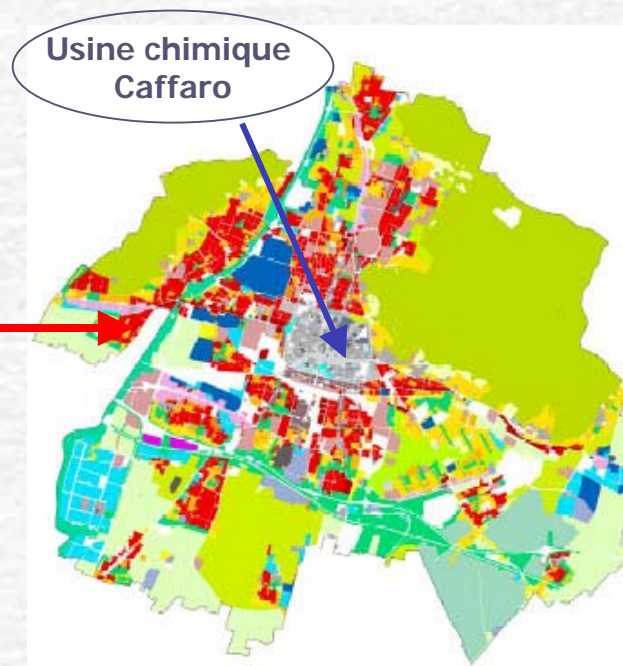
BRESCIA en ITALIE



BRESCIA en LOMBARDIE

Master Plan de la municipalité de Brescia

Zones territorialement homogènes



	A1R1		B5R2
	A1*L1		D1L3
	A1L1		D1L4
	A1L5		D1P1
	A2R1		D1P2
	A2*L1		D2L3
	A2L2		E1V2
	A2L5		E2V2
	A3R1		E3V1
	A3*L1		XV5
	A3L2		F1L4
	B1L2		F1P3
	B2L2		F2V1
	B3R2		F2V2
	B3R3		F2V3
	B3L5		F2V4
	B4R2		F3V2
	B4R3		

↓
Zones résidentielles (historique, ancien, nouvel)

↓
Zones industrielles agricoles Vertes équipées



Le cas



L'attention des media



Les initiatives locales



L' expansion du cas



Communication et participation

L'administration locale a promu la consultation d'experts pour la définition des stratégies de communication et de participation.

On ne vise pas à une élimination des conflits, mais plutôt à une réconciliation entre intérêts différents, à travers un processus de gouvernance participative du risque.

Le mandat de la Municipalité

- Gérer la communication sur les problèmes quotidiens liés au phénomène de la pollution
- Promouvoir la transparence des processus et des procédures
- Diffuser les informations sur les résultats des analyses qui concernent la zone contaminée
- Créer des synergies positives et des relations constructives entre les élus et les acteurs qui sont intéressés par la pollution

Première étape

➤ Interview avec des témoins (par rapport à la situation étudiée) pour déterminer les acteurs et le contexte. Les témoins ont été identifiés et contactés individuellement, pour permettre la récolte des informations et la préparation d'un plan des principaux intérêts et positions.

Deuxième étape

➤ Groups de discussion avec les acteurs concernés (témoins et autres). Une table ouverte permanente de discussion (une sorte de comité de liaison) a été instituée, incluant les acteurs qui avaient manifesté une volonté de participation lors du premier contact.

Les thèmes principaux ont été discutés sur la base d'agendas concordées de commune entente par les acteurs concerné et l'administration locale.

Les experts et les techniciens ont été convoqués respectant les besoins et les priorités établies dans l'agenda.

Troisième étape

- Interview avec ceux qui ont participé aux groupes de discussion, dans le but de contrôler le processus et de recueillir des informations supplémentaires pour sa continuation.

Quelle a été l'utilité des groupes de discussion?

- Fournir des occasions de contact personnel
- Expliciter intérêts, préoccupations, exigences
- Souligner des points d'accord et de conflit
- Éclaircir des aspects techniques et scientifiques
- Définir des agendas conjointes avec les administrateurs
- Élargir le processus de communication (rejoindre, à travers les participants, aussi leur circonscriptions)
- Donner naissance à de nouvelles idées à propos de la gestion du problème de la pollution